

REMARQUES SUR LE ROLE DE QUELQUES CONNECTEURS (*DONC*, *ALORS*,
FINALEMENT, *AU FOND*) DANS LES ENCHAINEMENTS EN DIALOGUE

Marianne Schelling
Université de Genève

INTRODUCTION

Les recherches faites à l'Université de Genève sur le mouvement de consécution dans le discours ont permis de distinguer deux groupes de connecteurs argumentatifs liés à ce mouvement : les uns ont pour fonction générale d'articuler deux constituants (*donc*, *par conséquent*, *alors*, cf. Zenone 1982), les autres plus de deux constituants (*finalement*, *en somme*, *au fond*, *de toute façon*, cf. Schelling 1982), et ceci selon des modalités différentes.

Le but de ce travail est d'interroger le point suivant : à quel type d'intervention ces connecteurs sont-ils susceptibles d'être associés dans le cadre d'un échange, quel type d'informations supplémentaires peuvent-ils apporter sur la fonction illocutoire d'une intervention ? Dans cette perspective, je me limiterai à deux types d'interventions très proches, puisqu'il s'agit dans les deux cas de demander confirmation sur un certain nombre de faits qu'un locuteur est amené à introduire à la suite des propos tenus par son interlocuteur. Je distinguerai de ce point de vue deux types d'interventions dont la portée diffère au niveau de leur place dans la structure hiérarchique d'un échange selon l'objet sur lequel porte la demande de confirmation. Dans le premier cas, la présence de ces connecteurs n'est pas nécessaire pour introduire l'intervention, et seul l'emploi de certains d'entre eux paraît possible (premier groupe). Dans le second cas, leur présence s'avère nécessaire, mais seuls certains d'entre eux semblent pouvoir être employés (*donc* et le second groupe). L'objet de ce travail n'étant pas l'analyse détaillée de chacun de ces deux groupes, je me bornerai à prendre en considération l'emploi de *donc* et *alors* d'une part, de *au fond* et de *finalement* d'autre part. Leurs différents emplois seront illustrés par des exemples construits, une annexe réunira des extraits de corpus qui permettront de rendre compte des emplois relevés au cours de cette présentation.

Rappelons brièvement les propriétés qui ont été dégagées antérieurement à propos des connecteurs qui interviendront ici. Au niveau du statut des constituants articulés, les connecteurs du premier groupe entrent dans le cadre d'une relation d'argumentation au sens large (Ducrot 1982). Ils articulent deux constituants dont l'un est destiné à faire admettre l'autre, chacun ayant dans cette relation respectivement le statut d'argument et de conclusion. L'attribution de propriétés argumentatives pour définir un mode de relation entre énoncés, qui relève de ce que nous avons qualifié ailleurs de *démonstration* (Moeschler, Schelling & Zenone 1982), est formulable pour ce groupe de connecteurs comme une relation DEM (argument, R). Au niveau des conditions nécessaires pour l'interprétation des constituants articulés, *donc* exige la prise en compte d'un implicite non-argumentatif, en l'occurrence d'une norme de type *chaque fois que l'on a X, on a Y* ($X \rightarrow Y$), représentant une prémisses implicite sur laquelle la relation entre ces deux constituants est fondée. Dans le cas de *alors*, les constituants articulés ne paraissent pas s'appuyer sur une prémisses de cet ordre : relation donc plus floue où *alors* servirait à "valider une transition", indiquant par là "qu'il existe pour l'énonciateur une relation de légitimation" (Zenone 1982).

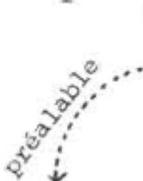
Les connecteurs du second groupe entrent également dans le cadre d'une relation d'argumentation au sens large. Ils se distinguent cependant des précédents par le fait qu'ils articulent plus de deux constituants. La portée du mouvement argumentatif dans lequel ils s'inscrivent est donc plus vaste et peut être formulée par la relation DEM (arguments, R). Ils nécessitent par ailleurs comme condition à l'interprétation de cette relation la prise en compte d'un implicite argumentatif (instructions au sens de Ducrot), dont les propriétés diffèrent pour chaque connecteur. Dans cette perspective, *finalement* présente rétroactivement les constituants sur lesquels il enchaîne comme orientés pour des visées argumentatives (*r*) contradictoires ; la conclusion (R) se présentant comme le résultat d'une évaluation du caractère contradictoire de celles-ci. *Au fond* présente rétroactivement les constituants sur lesquels il enchaîne comme orientés pour des visées argumentatives (*r*) coorientées ; la conclusion (R) se présentant comme le résultat d'une évaluation du caractère coorienté de celles-ci. Rappelons encore que ces propriétés

ne dépendent pas de la forme adoptée par la séquence préalable sur laquelle ces connecteurs enchaînent.

1. Donc et alors : le cas de l'échange de vérification

Le modèle hiérarchique proposé pour rendre compte de la conversation (Roulet 1981) définit l'échange (en tant que plus petite unité de coopération ou de coaction entre interlocuteurs) comme constitué de trois interventions coordonnées formant respectivement une question, une réponse et une évaluation, auxquelles sont attribuées des fonctions illocutoires initiatives et réactives. Ainsi, une demande d'information (fonction initiative) entraînera une réponse (fonction réactive) correspondant à une information (fonction initiative) qui sera suivie d'une évaluation (fonction réactive) permettant de clore l'échange.

Dans le déroulement d'une conversation, une telle structure est idéale, et pour ne prendre qu'un exemple, une réponse peut être différée moyennant l'introduction de précisions supplémentaires pouvant avoir une incidence sur la nature de la réponse qui sera donnée. Ainsi peut se constituer un échange enchâssé servant de préalable à une réponse et défini généralement comme *complément d'information*. C'est ce qu'illustre l'exemple suivant (cf. Roulet 1981), tiré d'un enregistrement effectué dans une librairie :

- (1) 1A₁ : *Est-ce que vous avez Contes et nouvelles d'Oscar Wilde ?*
- | |
|---|
| 2B ₁ : <i>Dans quelle collection ?</i> |
| 2A ₁ : <i>J'sais pas...heu... c'que vous avez.</i> |
| 2B ₂ : <i>Bon (il cherche dans le rayon)</i> |
- 1B₁ : *Cher Monsieur, j'ai rien.*
- 

Ce type d'échange de complément d'information est généralement introduit par une intervention dont la fonction illocutoire initiative correspond à une demande d'information ou une demande de confirmation (au sens de Moeschler 1982) : c'est-à-dire respectivement à une question ouverte

(cf. l'échange enchâssé de l'exemple (1)) ou à toute question fermée (du type *Pensez-vous à une collection précise ? - Oui / Non*). Si dans le cadre d'un échange une réponse peut sous cette forme être différée, il en va de même pour l'évaluation. Un locuteur peut exiger à la suite de la réponse qui lui a été donnée un complément d'information, introduisant ainsi un échange enchâssé servant non pas de préalable mais de complément à cette réponse (1).

Soit l'exemple suivant :

(2) 1A₁ : *Est-ce que tu nous accompagnes ?*

1B₁ : *Non, désolé, je suis pas très bien.*

2A₁ *Aurais-tu la grippe ?*
2B₁ *C'est bien possible.*
2A₂ *Bon.*

1A₂ : *Lommage.*

complément

L'échange enchâssé ici ne diffère pas du cas précédent, si ce n'est que c'est généralement une demande de confirmation qui lui sert de fonction initiative. En tant que complément d'information, il concerne un prolongement possible de la réponse de B en (1B₁), sans que celui-ci n'ait de rapport nécessaire avec la question posée initialement. On peut constater dans cette perspective l'existence, entre la réponse donnée préalablement et cette demande de confirmation, d'un mouvement déductif apparent ; pour autant la présence de *donc* ou *alors* (en tant que connecteur argumentatif) ne paraît pas possible pour initier ce type d'échange.

Il existe cependant un autre type d'échange enchâssé servant de complément à une réponse, où la présence de *donc* ou *alors* est tout à fait possible. Prenons l'exemple suivant :

(1) Le terme de complément ne renvoie pas ici à une fonction interactive : il servira provisoirement à qualifier différents types d'échanges qui peuvent être subordonnés à une intervention qui les précède.

(3) 1A₁ : *Est-ce que tu es libre dimanche ?*

1B₁ : *Non, je dois aller à Lausanne.*

↑
"complément"
2A₁ : */Donc/, /alors/ tu ne peux pas nous accompagner
au cinéma ?*
2B₁ : *Non (en effet), je suis désolé.*
2A₂ : *Bon.*

1A₂ : *Tant pis.*

Indépendamment de la présence de *donc* ou de *alors*, l'intervention qui initie cet échange nécessite une définition plus restreinte de la notion de demande de confirmation, pour laquelle je me référerai à Borillo (1978). Celle-ci peut être envisagée de la façon suivante : le locuteur présente sous la forme interrogative l'assertion d'une proposition dont il n'assume pas véritablement la responsabilité, laissant à l'interlocuteur le soin de l'assurer de la vérité de cette proposition. Une telle définition semble bien s'appliquer à l'intervention proposée ci-dessus : il s'agit d'une question intonative présentée ici sous la forme d'une interro-négative, que l'on peut transformer en question-reprise en lui adjoignant des particules comme *si* ou *n'est-ce pas*. La réponse attendue par ce type de demande de confirmation met l'interlocuteur dans l'obligation d'employer non seulement des marques d'approbation positives ou négatives (*oui / non*)

mais également des expressions ou des marques d'assentiment (*en effet, c'est exact / au contraire, c'est faux, etc.*). Relevons encore que les questions intonatives correspondent souvent pour Borillo à des demandes de confirmation lorsqu'en l'absence d'éléments de modalisation, elles sont introduites par des "expressions à sens fortement déductif" comme *donc, alors, ainsi*.

L'échange introduit par ce type de demande de confirmation peut être considéré comme un *échange de vérification*. En effet, si un complément d'information concerne les suites possibles de la réponse de B indépendamment de la question posée initialement, et qu'il entraîne une réponse de type approbative ou informative, ce type d'échange concerne en revanche les suites possibles de la question initialement posée par rapport à la réponse donnée par B, et appelle l'expression d'un assentiment. Dans ce cas, ce que l'interlocuteur B est amené à confirmer, ce sont les "implications indirectes" de sa réponse par rapport à une question qui lui a été préalablement posée. Ainsi, en (3), A vérifie l'indisponibilité générale de B en lui demandant de confirmer l'impossibilité qu'elle suppose quant à une sortie commune au cinéma⁽²⁾.

Pour initier un échange de vérification, la présence de *donc* ou de *alors* est facultative (comme le suggère (2A₁) dans l'exemple (3)). Cependant, lorsqu'ils sont employés, la demande de confirmation est présentée comme faisant l'objet d'une relation d'argumentation au sens large. Ce qui revient

(2) La lecture proposée ici de l'exemple (3) n'est envisageable évidemment que si l'on considère l'intervention (1A₁) comme une question destinée effectivement à renseigner A sur l'emploi du temps de son interlocuteur. Cet exemple pourrait, dans le cas contraire, suggérer une autre lecture où l'objectif de A est d'amener son interlocuteur à confirmer (au sens de Borillo) l'impossibilité d'une sortie au cinéma, moyennant une question préalable dont A connaît par avance la réponse. C'est un échange de préparation, rattaché interactivement à la demande de confirmation formulée en (2A₁) qu'introduit alors (1A₁). L'ambiguïté peut toutefois être levée si l'on réserve cette seconde lecture aux cas permettant de combiner sous une forme monologale les deux interventions du même locuteur. Ce qu'illustrerait plus clairement l'exemple (3) modifié de la façon suivante : 1A₁ : *Tu as bien l'intention de t'absenter dimanche ?* / 1B₁ : *Oui, je dois aller à Lausanne* / 2A₁ : *Donc (alors) tu ne peux pas nous accompagner au cinéma ?* / 2B₁ : *Non (en effet) je suis désolé* / 2A₂ : *Tant pis.*

à dire que le locuteur pose l'existence d'un argument implicite à l'appui de cette demande, et dont l'objet est le contenu de la réponse de B. On peut remarquer à ce propos que, en indiquant le caractère nécessairement coorienté de l'intervention qu'ils introduisent par rapport à la réponse formulée préalablement, le rôle de *donc* ou de *alors* dans ce type d'échange est de sanctionner l'existence d'une demande de confirmation en tant que fonction illocutoire initiative de cet échange. Dans l'exemple suivant :

- (4) $1A_1$: *Tu viens avec nous dimanche ?*
 $1B_1$: *Non, je dois aller à Lausanne.*
 $1A_2$: *Ne peut-tu pas renvoyer ton rendez-vous ?*
 $1B_2$: *Si (en effet), je vais essayer de m'arranger.*
 $1A_3$: *Bon, très bien.*

la présence de *donc* ou de *alors* est rendue impossible par le fait que si on a bien en ($1A_1$) une intervention dont la valeur illocutoire est une demande de confirmation (interro-négative), sa fonction dans l'échange est cependant celle d'une récusation d'objection (Moeschler 1981) entraînant un prolongement de l'échange, ($1B_1$) et ($1A_2$) étant dans ce cas d'orientation opposée.

De façon générale, le type de demande de confirmation envisagée ici initie un échange enchâssé : elle porte donc uniquement sur les implications indirectes de la réponse donnée antérieurement, sans avoir d'incidence sur celle-ci. Le fait que la confirmation attendue dépende de l'orientation positive ou négative associée à l'objet de cette demande peut en être une preuve. Ainsi, parallèlement à l'exemple (3), on peut introduire une demande de confirmation d'orientation positive sans que cela modifie la nature de la réponse donnée préalablement :

- (5) $1A_1$: *Est-ce que tu es libre dimanche ?*
 $1B_1$: *Non, je dois aller à Lausanne.*
"complètement"
 $2A_1$: *Donc tu es dans l'impossibilité de nous accompagner au cinéma ?*
 $2B_1$: *Oui (en effet), je suis désolé.*
 $2A_2$: *Bon.*
 $1A_2$: *Tant pis.*

Dans cette perspective, si la présence de *donec* ou de *alors* fait de cette demande de confirmation l'objet d'une argumentation au sens large, leur présence n'entraîne cependant aucune modification d'ordre hiérarchique quant à la place de l'intervention qu'ils introduisent par rapport à la structure globale de l'échange. En indiquant l'existence d'un argument implicite correspondant à la reprise du contenu de la réponse de B (dans l'exemple ci-dessus le fait d'être indisponible dimanche), l'intervention introduite par ces connecteurs n'a donc aucune portée rétroactive sur la réponse de B. Et ce type d'échange, comme tout échange enchâssé, peut être supprimé, que *donec* et *alors* soient présents ou non.

2. *Donec*, au fond, finalement : le cas de relance

Contrairement à *alors*, *donec* peut être associé à une demande de confirmation qui, sans différer de celle envisagée ci-dessus, n'introduit cependant pas un échange subordonné de vérification. Dans ce cas, celle-ci n'a pas pour objet les implications indirectes découlant pour A de la réponse de B par rapport à une question posée préalablement, mais l'interprétation même que A est amenée à faire de la réponse de B. Interprétation qui concerne dans ce cas ce que la réponse de B viserait à faire admettre. Une telle demande de confirmation, qui porte sur le dire de B, n'est possible que moyennant la présence d'un certain nombre de connecteurs tels que *donec* et ceux mentionnés comme appartenant au second groupe, dont il sera question plus loin. Pour illustrer ce cas, prenons l'exemple suivant :

- (6) 1A₁ : *Est-ce que tu es libre dimanche ?*
1B₁ : *Non, je dois aller à Lausanne.*
1A₂ : *Donec tu n'as pas particulièrement envie de voir ce film ?*
1B₂ : *(Oui) en effet.*
1A₃ : *C'est dommage.*

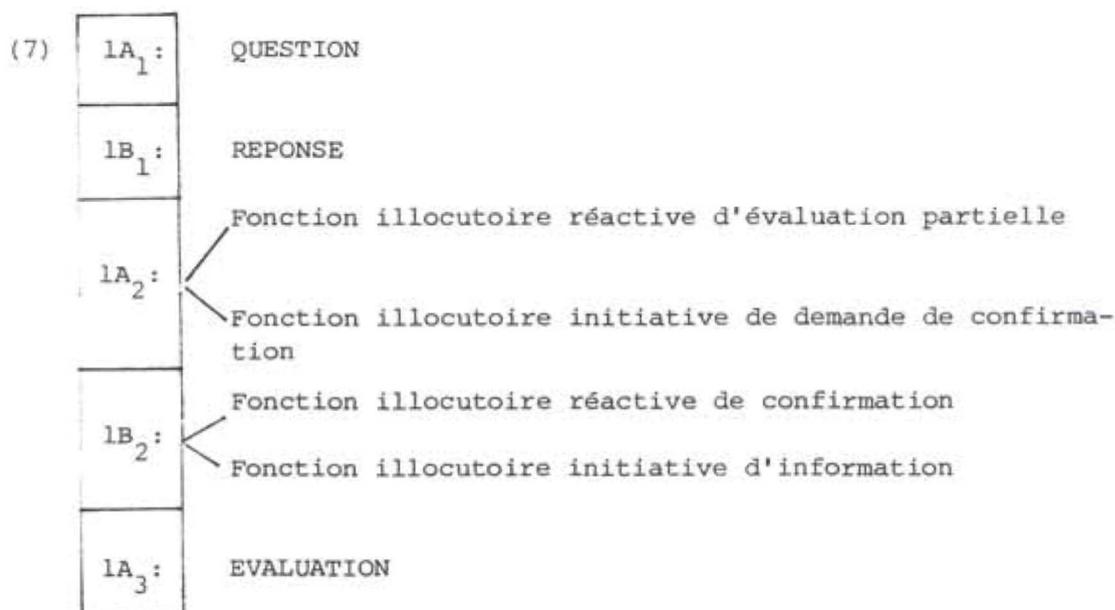
Remarquons tout d'abord que, contrairement à la réponse attendue dans le cadre d'un échange de vérification (cf. exemple (3)), la réponse donnée ici en (1B₂) est une confirmation dont le caractère positif est indépendant de l'orientation interne de la demande de confirmation énoncée préalablement. D'autre part, la présence de *donec* paraît ici nécessaire : sa suppression

impliquerait plutôt une réponse confirmative négative, et nous ramènerait au cas de l'échange de vérification. On peut remarquer également que *alors* dans cette situation est moins naturel. Il paraît difficile d'employer ce connecteur, contrairement à *donec*, pour indiquer l'existence d'un argument à l'appui d'une intervention de ce type, et dont l'objet ne soit pas le contenu mais l'acte d'énonciation de la réponse énoncée préalablement. Cette différence peut s'expliquer à partir des conditions d'enchaînement propres à ces deux connecteurs. L'absence d'une norme supposée admise entre les interlocuteurs à la base du mouvement argumentatif associé à *alors* rend l'emploi de ce connecteur peu approprié, sauf à produire un effet polémique, pour l'introduction d'une conclusion que le locuteur présente hypothétiquement comme étant celle que son interlocuteur serait censé soutenir par sa réponse.

Le raisonnement opéré par l'intervention (IA_2) peut globalement être formulé de la façon suivante : en prenant pour argument le dire de B, A présente celui-ci comme orienté pour une certaine conclusion que B viserait à faire admettre, et dont A demande la confirmation. Cette intervention a ainsi une portée rétroactive sur l'intervention qui précède, et sa fonction est d'en désigner en quelque sorte le caractère incomplet. Autrement dit ce type de demande de confirmation ne peut pas être supprimé, ni la réponse qui suit, sans impliquer une modification de la structure de l'échange dans lequel elles s'inscrivent (contrairement à leur fonction dans un échange de vérification).

Ce type d'intervention modifie donc la structure hiérarchique d'un échange à trois termes, puisque l'évaluation qui a été différée dépend de la nature confirmative *vs* infirmative de la réponse qui va être donnée par B à la suite de la demande de confirmation. Cette situation a été étudiée à propos d'un certain type d'interventions réactives, regroupées sous le terme générique d'objection, et dont la fonction est de ne pas satisfaire une certaine obligation discursive qui consiste en l'occurrence à réagir à un acte spécifique de manière à résoudre ou à satisfaire le désir exprimé par le locuteur qui initie l'échange (Roulet 1981). Ce type d'intervention entraîne généralement un prolongement de l'échange sous la forme d'une

relance. Si on se réfère maintenant à l'exemple (6), on remarque que l'intervention réactive ($1B_1$) n'est pas une objection (refus, démenti, réfutation, etc. ; pour l'analyse de ces formes, cf. Moeschler 1981). Toutefois, la fonction de la demande de confirmation introduite en ($1A_2$) est de présenter rétroactivement ($1B_1$) comme ayant un caractère incomplet, et donc comme ne satisfaisant pas l'obligation discursive mentionnée précédemment. La demande de confirmation introduite par *donc* peut avoir dans ce cas une fonction de relance. A ce titre cette intervention, à laquelle on attribuera alors un statut coordonné par rapport aux interventions antérieures (Roulet 1981), comporte à la fois une fonction réactive et initiative. La demande de confirmation correspond à sa fonction initiative, et on attribuera à sa fonction réactive un statut d'évaluation partielle. Avant de préciser ce dernier point, voici un schéma illustrant la lecture proposée ici de l'exemple (6) :



Le terme d'évaluation partielle traduit ici le fait que si la demande de confirmation indique rétroactivement le caractère incomplet de la réponse de B en ($1B_1$), elle ne met cependant pas en cause son caractère co(n)-textuellement approprié. L'évaluation partielle correspond en quelque sorte à une prise en compte de la réponse donnée préalablement.

Examinons pour terminer ce qu'il en est des connecteurs du second groupe. Si un des emplois de *donc* permet d'introduire une relance dans

un échange, les connecteurs du second groupe me paraissent toujours devoir être associés à cette fonction. Ceci tient aux propriétés qui ont pu être dégagées des conditions d'enchaînement qu'ils imposent à leurs différents constituants. En effet, les instructions qu'ils comportent (imposant des visées argumentatives (*r*) coorientées ou contradictoires aux constituants sur lesquels ils enchaînent) impliquent corrélativement qu'un processus rétro-interprétatif portant sur ces constituants est associé à leur emploi, et celui-ci est en jeu lorsqu'ils enchaînent sur une réponse en introduisant une demande de confirmation. Prenons, pour illustrer ce cas, l'exemple suivant :

- (8) $1A_1$: *Que fais-tu ce soir ?*
 $1B_1$: *Jean m'a invité à dîner, Pierre viendra sans doute après le repas.*
 $1A_2$: *Finale^{ment} tu ne vas pas te distraire beaucoup ?*
 $1A_2'$: *Au fond tu ne vas pas te distraire beaucoup ?*
 $1B_2$: *(Oui) effectivement.*
 $1A_3$: *C'est dommage.*

Il est difficile de comprendre la demande de confirmation à caractère évaluatif introduite en ($1A_2$) ou ($1A_2'$) si l'on ne tient pas compte des visées argumentatives (*r*) associables pour A aux informations correspondant à la réponse de B. Dans la perspective de ($1A_2$), le dîner chez Jean est un argument pour une certaine visée argumentative de type "la soirée sera réussie", alors que la présence de Pierre est argument pour une visée argumentative inverse. Par contre, dans la perspective de ($1A_2'$), la venue de Pierre est présentée plutôt comme un argument supplémentaire pour une visée argumentative correspondant à l'échec de la soirée, déjà associée au fait même d'aller dîner chez Jean (cf. Schelling 1982).

Ces connecteurs font de la demande de confirmation qu'ils introduisent l'objet d'une relation d'argumentation au sens large, comme *donec*. Le type d'implicite argumentatif qui leur est associé, mentionné ci-dessus, suppose que les arguments sur lesquels s'appuie cette intervention sont liés à l'énonciation de B, c'est-à-dire à la valeur argumentative associable à sa réponse. La demande de confirmation introduite en ($1A_2$) et ($1A_2'$) a pour objet l'interprétation que le locuteur qui initie l'échange

est amené à faire de la réponse qui lui a été donnée. Ce qui caractérise toutefois ces connecteurs, c'est qu'ils ne présentent pas cette interprétation comme étant directement la conclusion que B viserait à faire admettre en (1B₁). Ce dont le locuteur demande confirmation en (1A₂) ou (1A₂'), c'est de l'interprétation qu'il propose des orientations implicites associables à la réponse donnée par B en (1B₁). En d'autres termes, cette demande de confirmation est plutôt le résultat d'un jugement personnel que d'un simple constat. L'évaluation partielle qui est associable à ce type de relance a plus le sens d'une prise en charge de la réponse qui a été donnée que celui d'une simple prise en compte. J'entends par là que l'appropriété co(n)textuelle de la réponse est présentée comme un fait acquis sur lequel le locuteur se base pour faire admettre l'interprétation qu'il en propose. Ce dernier point devrait être précisé, en particulier sur la base d'analyses de corpus, que ne permet pas la dimension de ce travail.

CONCLUSION

Je n'ai envisagé dans ces quelques pages que certains emplois possibles de ces connecteurs en situation dialogale ; d'autres emplois ont été étudiés ailleurs, en particulier à propos de *alors* (cf. par exemple Auchlin 1981). J'ai essayé de montrer, à travers les cas retenus, qu'associés à une même fonction illocutoire, ces connecteurs pouvaient introduire des interventions dont la place dans la structure hiérarchique d'un échange dépend de l'exploitation qui peut être faite des conditions d'enchaînement qui leur sont associées.

ANNEXE

Je voudrais illustrer les différents cas mentionnés au cours de cette analyse par un certain nombre d'extraits d'interviews journalistiques. Les fragments de dialogue proposés ici ne feront pas l'objet d'une étude détaillée. Ils pourront toutefois donner un aperçu des emplois relevés.

L'emploi de *donc* associé à un échange de vérification peut être illustré par l'exemple ci-dessous. Il est extrait d'une interview d'Albin Chalandon,

président d'Elf-Aquitaine, et consacré à l'état des réserves énergétiques de la France :

(1) N.O. : (...) *Alors, sommes-nous ou non prisonniers de nos fournisseurs d'énergie ? Notre indépendance économique est-elle en cause ?*

A.C. : *Pas du tout. Au contraire, s'agissant du pétrole, nous entrons aujourd'hui dans une ère nouvelle, et les perspectives sont en train de changer complètement : il y a désormais sur le marché beaucoup trop de pétrole.*

N.O. : *La France est donc largement approvisionnée en pétrole ?*

A.C. : *Oui tout à fait, et à la limite même trop. Prenez l'exemple d'Elf : (...) la somme de ces achats [contrats de longue durée avec divers pays] et de notre propre production dans le monde dépasse largement nos besoins.*

N.O. : *Est-ce la fin du règne de l'O.P.E.P. ?*

A.C. : *Parlons plutôt de son affaiblissement. (...) La loi du marché reprend désormais un rôle beaucoup plus grand qu'il y a deux ou trois ans.*

[Le NOUVEL OBSERVATEUR, 30.1-5.2.1982]

On peut repérer dans cet exemple deux échanges principaux, l'un portant sur la situation énergétique de la France (4 premières interventions), l'autre sur l'OPEP (2 dernières interventions). Le caractère enchâssé de l'échange dans lequel s'inscrit la demande de confirmation est lié au rapport qu'elle entretient avec la réponse préalable : l'absence de difficulté concernant l'approvisionnement en pétrole de la France est une preuve indirecte de son indépendance en matière d'énergie, pour laquelle l'excès de pétrole sur le marché est présenté comme un fait emblématique.

L'existence d'un tel échange, dont l'évaluation reste implicite comme celle du premier échange auquel il est subordonné, peut être vérifiée par le test de la suppression : il n'a aucune incidence sur la suite du déroulement de l'entretien. Un autre critère peut appuyer cette lecture, consistant à inverser l'orientation interne de la demande de confirmation pour identifier ce sur quoi porte la réponse qui lui est associée. Dans cet exemple, le caractère positif de la confirmation paraît inacceptable comme réponse à une question, presque identique, exprimée sous une forme

négative, de type : *La France n'a donc pas de problèmes d'approvisionnement en pétrole ?* Ainsi, contrairement au cas de la relance envisagé plus loin, ce qui est confirmé ici correspond au contenu de la question et non au fait que celui-ci représente, indépendamment de la formulation de la question, une interprétation possible de l'intervention qui précède.

L'exemple ci-dessus peut être comparé au cas mentionné dans la note (2), où il s'agit pour le locuteur qui initie l'échange non pas de vérifier indirectement une réponse qui lui est donnée, mais d'amener son interlocuteur à confirmer un fait à la suite d'une question qu'il pose, dont il connaît par avance la réponse. L'exemple illustrant ce cas est extrait d'une interview du président de la FNSEA (F. Guillaume), consacrée aux tendances politiques de son mouvement :

(2) N.L. : *Si j'ai bien compris, le revenu des agriculteurs n'a cessé de baisser depuis huit ans ?*

F.G. *Absolument.*

N.L. *Il a donc particulièrement baissé pendant le septennat de M. Giscard d'Estaing ?*

F.G. *Oui, il a commencé à baisser avec le choc pétrolier, donc avec l'arrivée au pouvoir de Valéry Giscard d'Estaing. Chaque année, il a fallu se battre pour boucher les trous.*

N.L. *Mais il faut croire que votre prédécesseur n'en voulait pas trop au précédent pouvoir de cette baisse du pouvoir d'achat, puisqu'il s'est présenté aux élections européennes sur la liste giscardienne.*

F.G. *Ça, c'est son problème. En ce qui nous concerne, etc...*

[LES NOUVELLES LITTÉRAIRES, 25-31.3.1982]

Dans cet exemple, la suppression de la demande de confirmation et de la réponse qui lui est liée paraît impossible, comme l'indique l'intervention suivante qui enchaîne directement sur le caractère confirmatif de la réponse : l'objection introduite par *mais* porte non pas sur la baisse du pouvoir d'achat, mais sur la politique adoptée par les agriculteurs à la suite de cette situation. La question qui initie l'échange ainsi que sa réponse servent ici de préparation à cette demande de confirmation qui est en réalité la question

centrale d'un échange se prolongeant au-delà de l'extrait retranscrit.

On remarquera à ce propos qu'il est possible, contrairement au cas précédent, de combiner sous une forme monologique les deux questions successives du journaliste. S'il semble que ce critère permet de distinguer deux mouvements argumentatifs différents, il peut également mettre en évidence le fait que l'argument sur lequel s'appuie l'intervention introduite par *donc* correspond, à l'intérieur de l'échange de préparation, plus au contenu de la question posée par le journaliste qu'aux informations que peut contenir la réponse de son interlocuteur.

L'emploi de *donc* associé à un cas de relance sera illustré par l'exemple suivant. Il est tiré d'une interview de B.-H. Lévy et consacré à ceux qui ont représenté avec lui la Nouvelle Philosophie :

(3)N.L. : *Comment jugez-vous l'itinéraire des autres ? Ceux qui, à l'époque, étaient regroupés avec vous et qui ont divergé depuis ?*

B.-H.L. : *C'est leur affaire à chacun. Et je ne me permettrai certainement pas -de quel droit, mon Dieu !- de juger qui que ce soit. Ce qui est sûr, c'est que nos routes ont, comme vous dites, divergé (...) Mais après ? Est-ce si important ?*

N.L. : *La nouvelle philosophie n'a donc jamais existé...*

B.-H.L. : *Comme système, école, corps constitué de doctrine ou programme commun philosophique, effectivement non je crois que ça n'a jamais eu d'existence véritable. Ce que je pense, en revanche, c'est qu'il y a là (...) une espèce de cristallisation de forces, de tendances éparses. Et que cette cristallisation a produit (...) ce que j'appellerais un effet de génération.*

N.L. : *Qu'est-ce que cette explosion a apporté à l'histoire récente des idées ?*

B.-H.L. : *Très franchement, je ne suis pas sûr d'être le mieux placé pour vous répondre, etc...*

[LES NOUVELLES LITTÉRAIRES, 12-18.5.1983]

Dans cet exemple, la demande de confirmation n'a pas pour fonction de vérifier indirectement une réponse préalable, mais d'amener l'interlocuteur à s'expliquer en quelque sorte sur celle-ci : en demandant de confirmer l'inexistence de la Nouvelle Philosophie en tant que mouvement, le journaliste présente ce fait comme étant virtuellement la conclusion que son

interlocuteur viserait à faire admettre en refusant de porter un jugement sur des divergences dont il reconnaît par ailleurs la réalité. Thèse que Lévy confirme et sur laquelle il s'explique. Les quatre premières interventions de cet extrait forment en ce sens un échange dont l'évaluation reste implicite, et auquel succède un nouvel échange qui reprend un des thèmes introduits dans l'intervention confirmative de Lévy.

Si cette lecture est pertinente, ce qui est confirmé dans ce cas ne concerne pas l'inexistence du mouvement en tant que tel, mais ce fait en tant qu'il représente la conclusion appropriée de ce vers quoi tendrait le locuteur dans sa réponse préalable. Pour reprendre un critère déjà employé précédemment, cet exemple a ceci de particulier que la marque d'approbation utilisée (*non*) peut très bien être inversée sans modifier la nature confirmative de l'intervention de Lévy. Modification qui n'a ainsi aucune incidence sur la suite de sa réponse, qui est une reformulation également négative de la question posée. Une réponse confirmative du type suivant serait aussi pertinente: *Comme système, école (...) effectivement oui je crois que l'existence de ce mouvement est sans fondement.*

D'autres remarques peuvent être faites sur cet exemple. Tout d'abord la présence de *donc* paraît nécessaire pour introduire ce type d'intervention. Sa suppression laisserait supposer dans ce cas l'ouverture d'un nouvel échange dont le lien avec l'échange précédent n'apparaît pas clairement. D'autre part, la substitution de *alors* à *donc* semble peu naturelle, compte tenu de la réponse qui suit : ce que Lévy confirme et explicite, c'est bien le sens de sa propre réponse et non celui que son interlocuteur est amené à déduire de celle-ci.

D'autres connecteurs peuvent également être associés à un cas de relance. L'exemple suivant illustre un emploi de *au fond* dans une situation de ce type. Il est extrait d'une interview de G.-G. Marquez consacrée à son oeuvre et à sa conception de la littérature.

(4) N.O. : *Dans L'Automne du patriarche, il me semble percevoir l'influence du Nicaraguayen Rubén Darío ...*

G.-G. M. : *Et comment ! Ce roman est un hommage à Darío, qui (...) fit la plus grande révolution des lettres hispaniques. Or, il y avait une autre raison pour que j'écrive L'Automne du patriarche en pensant toujours à Darío : c'est qu'il est le contemporain de la grande floraison des dictateurs en Amérique latine. (...) Récemment un journal mexicain a consacré un supplément aux poèmes que les sandinistes écrivent. Eh bien, parmi ces poètes on trouvait de nombreux représentants de l'Etat qui revendiquent Rubén Darío. Cela m'a beaucoup réjoui, c'est signe de liberté, d'intelligence... Jusque là, Darío était suspect, un peu comme Chopin, si vous voulez.*

N.O. : *Au fond, vous êtes en train de parler d'un mot qui, lui aussi, est suspect : le mot style...*

G.-G. M. : *Bien sûr, de style, de forme, de littérature. Tout cela signifie à peu près la même chose. (...) Voyez pour moi, la grande difficulté, et ce qui fait qu'un texte appartient ou non à la littérature, c'est l'adjectif, la place de l'adjectif.*

[LE NOUVEL OBSERVATEUR, 23-29.1.1982]

Dans cet exemple, l'intervention introduite par *au fond* correspond également à l'interprétation que le journaliste est amené à faire de la réponse qui lui est donnée. On peut remarquer à ce propos que l'intervention confirmative peut également servir de réponse à une question dont l'orientation interne est de forme négative. Une suite de ce type paraît équivalente : *Au fond, vous ne semblez pas ignorer un mot qui, lui aussi, est suspect : le mot style... / Bien sûr, le style, la forme, la littérature. Tout cela signifie à peu près la même chose.*

Ce type de demande de confirmation porte ainsi sur l'énonciation de la réponse préalable, et plus précisément sur le caractère argumentatif supposé de celle-ci. Cependant, la difficulté de substituer *donc* à *au fond* dans ce cas indique assez bien que ce qui doit être confirmé par le journaliste correspond moins à la conclusion que son interlocuteur viserait à faire admettre par sa réponse qu'à l'interprétation qu'il propose des conclusions associables à ce qui, dans cette réponse, concerne les raisons

pour lesquelles Darío a une telle influence. En parlant d'une part de son importance comme écrivain [*Ce roman est un hommage... Lettres hispaniques*] et d'autre part du contexte historique dans lequel Darío a vécu [*Or il y a... un peu comme Chopin si vous voulez*], ce serait pour Marquez à la fois la valeur littéraire de cet écrivain et l'impact idéologique de son oeuvre qui servent d'emblèmes à ce qui fait l'importance d'un écrivain. Conclusions sur lesquelles le journaliste semble s'appuyer, et qu'il présente comme orientées vers un certain point de vue que son interlocuteur serait censé partager : la priorité, pour ce dernier, du style sur l'engagement politique.

La lecture qui vient d'être proposée de cet exemple se base sur les conditions d'enchaînement associables à *au fond*. Sans entrer ici dans une description détaillée de ce connecteur, on peut remarquer toutefois que sa suppression entraînerait l'ouverture d'un nouvel échange dont le statut par rapport aux interventions qui précèdent reste indéterminé.

BIBLIOGRAPHIE

- AUCLIN, A. (1981) : "Réflexions sur les marqueurs de la conversation", *ETUDE DE LINGUISTIQUE APPLIQUEE 44* (L'analyse de conversations authentiques), 88-103.
- BORILLO, A. (1978) : Structure et valeur énonciative de l'interrogation totale en français, Thèse d'Etat, Université de Provence.
- DUCROT, O. (1982) : "Note sur l'argumentation et l'acte d'argumenter", *CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE 4* (Concession et consécution dans le discours), 143-163.
- MOESCHLER, J. (1981) : "Discours polémique, réfutation et résolution des séquences conversationnelles", *ETUDES DE LINGUISTIQUE APPLIQUEE 44* (L'analyse de conversations authentiques), 40-69.
- MOESCHLER, J. (1982) : Dire et contredire. Pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation, Berne, Peter Lang.
- MOESCHLER, J., SCHELLING, M. & ZENONE, A. (1982) : "Structure de l'intervention, connecteurs pragmatiques et argumentation : à propos d'Agora", *CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE 4* (Concession et consécution dans le discours), 165-187.
- ROULET, E. (1981) : "Echanges, interventions et actes de langage dans la structure de la conversation", *ETUDES DE LINGUISTIQUE APPLIQUEE 44* (L'analyse de conversations authentiques), 7-39.

SCHELLING, M. (1982) : "Quelques modalités de clôture, les conclusifs : *finalement, en somme, au fond, de toute façon*", CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE 4 (Concession et consécution dans le discours), 63-106.

ZENONE, A. (1982) : "La consécution sans contradiction : *donc, par conséquent, ainsi, aussi*" (première partie), CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE 4 (Concession et consécution dans le discours), 107-141.